

# POUR AFFICHAGE

## CALENDRIER DES OPERATIONS DE MOBILITE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS, D'EDUCATION ET PSYCHOLOGUES DE L'EDUCATION NATIONALE DU SECOND DEGRE PUBLIC ET DES ENSEIGNANTS DU 1<sup>ER</sup> DEGRE DE LA VIENNE

### PRINCIPAUTE D'ANDORRE

#### RENTREE SCOLAIRE 2022

B.O.E.N.J.S n° 02 du 13 janvier 2022  
Note de service du 20 décembre 2021

Nature des opérations	Calendrier
<b>Saisie des candidatures sur Armandor MEN</b>	Du lundi 17 janvier 2022 à 12h jusqu'au vendredi 28 janvier 2022
<b>Rédaction des avis et appréciations du supérieur hiérarchique sur le dossier papier imprimé par l'agent</b>  <i>Tout avis défavorable doit être motivé et circonstancié.</i>  <i>Les candidats en disponibilité au moment du dépôt de la demande doivent transmettre leur demande au chef d'établissement de leur dernière affectation pour avis et transmission.</i>	Jusqu'au vendredi 4 février 2022
<b>Transmission des dossiers de candidature au :</b>  <b>Rectorat – DPE Cellule de Gestion Collective</b>	Le vendredi 4 février 2022 au plus tard
<b>Transmission des dossiers de candidature avec avis Rectrice par le Rectorat – la DPE – Cellule de Gestion Collective au candidat à son adresse courriel académique</b>	Le mercredi 23 février 2022 au plus tard
<b>Date limite de téléversement sur AMANDOR MEN des pièces justificatives + avis des autorités hiérarchiques par l'AGENT</b>	Jusqu'au vendredi 25 février 2022
<b>Date de communication des résultats par la DGRH</b>	A partir du jeudi 19 mai 2022

## **Informations complémentaires :**

Les personnels stagiaires candidats à une affectation en principauté d'Andorre ne sont affectés que s'ils sont titularisés au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Des appels à candidature sur des postes vacants à **profils spécifiques** pourront faire l'objet d'une publication particulière au B.O à la fin du premier trimestre 2022. Les personnels intéressés devront alors formuler une demande spécifique, autre que celle faite dans le cadre de la présente procédure.

Pour les personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré, les opérations de gestion sont assurées par la **direction des services départementaux de l'Education Nationale des Pyrénées-Orientales**.

Pour les personnels enseignants du 2<sup>nd</sup> degré, les opérations de gestion sont assurées par le **rectorat de l'académie de Montpellier**.

Lors de la cessation de fonctions en Andorre, les personnels sont remis à la disposition de leur académie d'origine.

Toutes les instructions utiles et complémentaires sont disponibles sur le site de la délégation à l'enseignement français en principauté d'Andorre à l'adresse suivante :

**<http://sef.xena.ad/SEF/index.htm>**.

## **Liste des postes vacants ou susceptibles d'être vacants à la rentrée scolaire 2022 :**

### **14 postes d'enseignants vacants ou susceptibles d'être vacants dans le 2nd degré :**

- **7 postes vacants :**
  - 1 poste de professeur d'éducation sportive et physique ;
  - 1 poste de professeur de portugais ;
  - 1 poste de professeur d'éducation musicale ;
  - 1 poste de professeur de sciences et vie de la Terre ;
  - 1 poste de professeur hôtellerie option techniques culinaires ;
  - 1 poste de professeur biotechnologie-santé-environnement.
  - 1 poste vacant : poste de PsyEN EDA (maîtrise du catalan souhaitée).
  
- **6 postes susceptibles d'être vacants :**
  - 1 poste de professeur d'histoire-géographie DNL anglais ;
  - 1 poste de professeur de documentation ;
  - 2 postes de professeur de lettres modernes ;
  - 1 poste de professeur d'éducation sportive et physique ;
  - 1 poste de professeur de mathématiques.
  
- **Poste de personnel d'éducation :**
  - 1 poste de conseiller principal d'éducation susceptible d'être vacant.

### **5 postes d'enseignants vacants ou susceptibles d'être vacants dans le 1er degré :**

Les mutations internes étant prioritaires, la localisation de ces postes ne peut être précisée.

- 2 postes de professeurs des écoles vacants ;
- 2 postes de professeurs des écoles susceptibles d'être vacants ;
- 1 poste de professeur des écoles titulaire du Cappei (ex option G) susceptible d'être vacant.